

TRIGANO

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 82.310.249,75 €
Siège social : 100 rue Petit – 75019 PARIS
722 049 459 R.C.S. PARIS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 2017

RESULTATS DES DELIBERATIONS



La feuille de présence a permis de constater que sur les 19 336 269 actions auxquelles sont attachés 30 209 158 droits de vote :

- les actionnaires présents détenaient 11 181 680 actions représentant 22 363 348 droits de vote
- les actionnaires ayant voté par correspondance détenaient 4 742 569 actions représentant 4 742 569 droits de vote

PREMIERE RESOLUTION

Fixation du prix maximum d'achat de chaque action à 150 € dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale mixte du 9 janvier 2017.

Cette résolution est adoptée à 24 240 048 voix contre 2 865 869.

DEUXIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour publicité.

Cette résolution est adoptée à 27 047 533 voix contre 58 384.